

Pully Paudex Belmont (PPB)

Assemblée générale annuelle du mardi 13 mai 2025 à 19h00

Dans la Grande salle de la Maison Pulliérame

Procès-Verbal

Personne(s) présente(s) : 6 entreprises, 27 sociétés locales et 28 membres individuels

Le Président, M. Alain Mouther, ouvre la séance à 19h10.
Il salue tout particulièrement la présence des autorités locales et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants à la 132e Assemblée générale ordinaire de PPB – *Pully, Paudex, Belmont – Tourisme, Economie, Sport & Culture*.

Le Président demande à chacun de s'assurer d'avoir signé la liste de présence, en mentionnant les titres et fonctions pour les représentants des sociétés, associations locales et commerces. (Voir annexe.)

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 7 mai 2024

(à disposition des membres dès 18h30)

Le procès-verbal de l'Assemblée du 7 mai 2024, mis à disposition sur le site internet de l'association et en version papier dès 18h30, est soumis à l'approbation de l'Assemblée.
Il est adopté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

M. Alain Mouther, Président sortant, présente le rapport moral et d'activités pour l'exercice écoulé. Il remercie les membres du Comité, les bénévoles, ainsi que les représentants des communes et des sociétés locales pour leur précieux soutien.

3. Présentation des comptes et du rapport de la Commission de vérification des comptes

Le Président passe la parole au Trésorier, M. Claude-Alain Chuard, qui présente les comptes de l'association pour l'année 2024. (Voir annexe.)

4. Approbation des comptes et de la gestion – Décharge au Comité

Les comptes sont jugés conformes et la gestion est approuvée à l'unanimité.
L'Assemblée donne décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

5. Élection du Comité

L'Assemblée procède au renouvellement du Comité.

Les membres sortants — M. Alain Mouther, qui ne sollicite pas le renouvellement de son mandat de Président, M. Patrick Tundo, M. Olivier Kirschmann et M. Michel Béguin — ne se représentent pas. L'Assemblée les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur contribution au développement de l'Association.

Deux nouvelles candidatures sont présentées : M. Malik Hammoutène et Mme Mélanie Roschi, qui sont élus à l'unanimité pour rejoindre le Comité.

Les autres membres du Comité sortant sont reconduits dans leurs fonctions.

6. Élection du Président

Suite au retrait de M. Alain Mouther, l'Assemblée propose la candidature de M. Alain Schneider au poste de Président de l'Association.

Aucune autre candidature n'étant présentée, M. Alain Schneider est élu à l'unanimité et par applaudissements.

L'Assemblée remercie chaleureusement M. Alain Mouther pour son engagement et le travail accompli à la tête de l'Association, et lui adresse ses félicitations pour les années de dévouement au service de PPB.

7. Élection des membres de la Commission de vérification des comptes

Les membres actuels de la Commission acceptent de renouveler leur mandat.

L'Assemblée remercie MM. Sébastien Cornuz, Sébastien Baehler et Joël Marmier pour leur disponibilité et leur rigueur.

Les vérificateurs sont reconduits par applaudissements.

8. Sociétés locales et Économie

Le Président invite les sociétés locales et entreprises à consulter le site internet de PPB afin de vérifier l'exactitude des informations les concernant et à ne pas oublier d'ajouter leurs manifestations dans l'agenda.

9. Fixation du montant de la cotisation annuelle

Le Comité propose de maintenir les montants de cotisation actuels :

- CHF 40.– pour les membres individuels
- CHF 100.– pour les sociétés locales et associations
- CHF 150.– pour les entreprises et commerces

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

10. Divers et propositions individuelles

- La **Gym de Pully** recherche des bénévoles pour les 24 et 25 mai 2025.
- **Bel'Art** annonce la **3e édition du Klassic Kids** les 14 et 15 novembre 2025.
- **Les 40 ans du Mini Train de Pully** seront célébrés les 7, 8 et 9 juin 2025.
- **Concert du Chœur des Dames** le 22 juin 2025.
- **2e Journée des seniors** le 1er octobre 2025.
- L'**Apéritif de PPB** aura lieu le 30 août 2025.

Le Comité n'ayant reçu aucune autre proposition, le Président demande si quelqu'un souhaite s'exprimer.

Aucune autre intervention n'étant formulée, l'Assemblée est **close à 20h45**.

Clôture de la séance

Arrivé au terme de cette Assemblée, le Président remercie son Comité pour le travail accompli, ainsi que toutes les personnes présentes et les autorités des trois communes pour leur soutien.

Enfin, M. Alain Mouther remercie l'Assemblée pour ses mots d'encouragement et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié.

Pully, le 31 octobre 2025

Le Président



Alain Mouther

Le Vice-Président



Alain Schneider

Secrétaire



Guylène Kirschmann

Pully Paudex Belmont (PPB) – Assemblée générale du 13 mai 2025

Présentation des comptes 2024

L'année 2024 se solde par un excédent de revenus (bénéfice) de CHF 279.03.

Pour rappel, l'année 2023 s'était soldée par excédent de charges (perte) de plus de CHF 4'700.00.

Ainsi, globalement, les charges sont inférieures à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2023. Cette diminution s'explique essentiellement par la suppression des fééries en 2024 ainsi qu'à la diminution des frais informatiques.

Durant l'année 2024, notre association a soutenu la Course à travers Pully, le 125^{ème} anniversaire de la société de gymnastique de Pully, les mérites sportifs de Pully, la journée des Aînés et le bal des pompiers.

En 2024, ce sont 173 membres individuels, 39 sociétés locales et 25 entreprises qui ont versé des cotisations.

Durant l'exercice 2024 les fonds suivants ont été utilisés :

- Fonds cantonal : achat et transformation de 4 chalets et organisation « tables gourmandes » pour la somme de CHF 3'325.80
- Fonds Pully : réfection des colonnes Morris pour la somme de CHF 7'684.84

Pour terminer, les taxes de séjour perçues par la Ville de Pully et la Commune de Belmont ont été inférieures à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2023. Cette diminution provient des raisons suivantes :

- Adhésion dès le 1^{er} janvier 2024 de la Commune de Belmont au règlement sur la taxe de séjour de la région lausannoise ce qui engendre une baisse de la part qui revient à PPB ;
- Suppression de la facturation de la taxe séjour auprès des étudiants (partiellement compensé par l'augmentation liée à la perception des taxes de séjour sur les RBnb) ;
- Diminution de la part de PPB (de 30% à 25%) du montant de la taxe de séjour suite à la modification du règlement taxe de séjour région lausannoise dès le 1^{er} janvier 2024

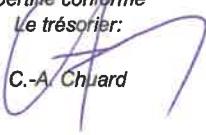
Je vous remercie de votre attention !!!



BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF		2024	2023	PASSIF		2024	2023
1001	CAISSE	1'547.40	1'197.40	2090	Passifs transitoires	21'092.53	9'931.07
1010	CCP 10-10353.8	154'284.74	130'864.63	2100	Capital	140'586.77	145'296.11
1011	CCP 10-4605-9	43'553.07	21'780.04	<u>Fonds de réserves:</u>			
1027	UBS, CE 282'756.M1 H	91'430.20	91'136.55	2120	Prospectus	5'000.00	5'000.00
1028	BCV - C 5250.09.20	154'141.06	153'873.84	2121	Equipements touristiques "Pully"	119'012.90	119'933.26
1030	Transfert compte	0.00	0.00	2122	Maison du tourisme	2'000.00	2'000.00
1040	Maison du tourisme	2'000.00	2'000.00	2123	Equipements touristiques "Paudex"	7'595.40	6'057.40
1041	Prêt au FERL	6'400.00	7'200.00	2124	Manifestations culturelles	19'012.65	19'012.65
1090	Actifs transitoires	7'598.91	39'016.52	2125	Equipements touristiques "Canton"	22'126.55	25'452.35
1091	Impôt anticipé	521.61	219.14	2127	Equipements touristiques "Belmont"	61'666.09	60'166.40
1590	Perte reportée		4'709.34	2128	Fonds réserve - Sociétés locales	46'512.68	44'562.68
				2129	Fonds réserve entreprises	16'592.39	14'585.54
				2129	Pertes et Profits: bénéfice reporté	279.03	0.00
		461'476.99	451'997.46			461'476.99	451'997.46

Certifié conforme
Le trésorier:
C.-A. Chuard



PERTES ET PROFITS AU 31 DECEMBRE 2024

CHARGES		2024	2023	PRODUITS		2024	2023
3020	Taxes CCP et banques	148.47	194.06	4010	Cotisations et dons personnes	7'359.00	7'674.00
3050	Publicité	0.00	1'731.00	4011	Cotisations et dons sociétés locales	1'950.00	2'350.00
3060	Concerts-manifestations	13'404.60	23'600.80	4012	Cotisations entreprises	1'875.00	595.00
3080	Dépenses diverses	16'886.29	29'290.96	4040	Taxes de séjour	8'264.16	10'468.55
3081	Frais de ports	604.65	195.70	4050	Recettes concerts/manifestations	0.00	17'876.90
3082	Frais de secrétariat	0.00	1'363.05	4055	Soutien communes	0.00	0.00
3090	Charges exceptionnelles	0.00	0.00	4060	Recettes diverses	0.00	0.00
<u>Attributions diverses:</u>				4070	Intérêts s/divers placements	864.24	626.18
5000	Réserve "Prospectus"	0.00	0.00	4071	Intérêts sur obligations	0.00	0.00
5001	Réserve "Plans Pully"	0.00	0.00	4080	Vente de plans	0.00	0.00
5010	Réserve "Equipements"	0.00	0.00	4090	100è anniversaire-vente plaquettes	0.00	0.00
	Bénéfice reporté	279.03	0.00	4099	Prélèvements s/fonds de réserves	11'010.64	12'075.60
				4900	Produits exceptionnels	0.00	0.00
				Perte reportée			4'709.34
		31'323.04	56'375.57				
						31'323.04	56'375.57

RAPPORT DES VERIFICATEURS

DES COMPTES DE PPB POUR L'EXERCICE 2024

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés ont procédé le jeudi 1er mai 2025 à la vérification des comptes de Pully Paudex Belmont (PPB) pour l'exercice 2024. Cette vérification a eu lieu dans une salle de la Maison Pulliérane, en présence du président : M. Alain Mouther et du trésorier M. Claude-Alain Chuard.

Les contrôles auxquels nous avons procédé nous ont permis de nous assurer de la parfaite concordance avec les pièces justificatives et les écritures, ainsi que l'exactitude des comptes du bilan total : CH 461'476.99 et celui des pertes et profits : total CHF 31'323.04. Le résultat de l'exercice présente un bénéfice net de CHF 279.03, montant qui sera porté en augmentation du capital. Après cette opération comptable, le capital reporté totalisera CHF 140'865.80.

Les dépôts enregistrés au 31.12.2024 sur les comptes d'épargne et sur les comptes de chèques-postaux ont été contrôlés. Nous attestons qu'ils sont conformes aux relevés bancaires et CCP.

Nous remercions le président ainsi que le trésorier pour les renseignements qu'ils nous ont donnés ainsi que pour les explications générales communiquées.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée :

1. d'approver les comptes de l'exercice 2024, tels qu'ils sont présentés;
2. de donner décharge avec remerciements aux organes responsables pour leur gestion;
3. de nous relever de notre mandat.

Pully Paudex Belmont (PPB)
Les vérificateurs



Sébastien Baehler



Sébastien Cornuz

Pully, le 1er mai 2025